

NATIONALRAT

Wintersession 2022

[22.041](#) ns Voranschlag 2023 mit integriertem Aufgaben- und Finanzplan 2024-2026 (FK)

Antrag Pasquier-Eichenberger

vom 28. November 2022

BB Ia über den Voranschlag für das Jahr 2023 (Zahlenteil)

810 Bundesamt für Umwelt (BAFU)
A231.0322 Multilaterale Umweltfonds

VA 2023 **270 597 116** statt 37 328 000 (+ **233 269 116**)

Band 2B, Seite 349

BB Ib über die Planungsgrössen im Voranschlag für das Jahr 2023

Art. 2 Rahmenbedingungen für die Kreditverwendung
Anhang 2 (Art. 2)

810 Bundesamt für Umwelt (BAFU)
A231.0322 Multilaterale Umweltfonds

Die zusätzlichen Mittel in der Höhe von 233 269 116 Franken sind zugunsten folgender internationalen Fonds einzusetzen: Least Developed Countries Fund (LDCF), Special Climate Change Fund (SCCF) und Global Environment Facility (GEF).

Begründung

Siehe Text auf Französisch

CONSEIL NATIONAL

Session d'hiver 2022

22.041 né Budget 2023 assorti du plan intégré des tâches et des finances 2024-2026 (CdF)**Proposition Pasquier-Eichenberger**

du 28 novembre 2022

AF la concernant le budget pour l'année 2023 (partie chiffrée)

810 Office fédéral de l'environnement (OFEV)
A231.0322 Fonds multilatéraux pour l'environnement

B 2023 **270 597 116** au lieu de 37 328 000 (**+ 233 269 116**)

Tome 2B, page 364

AF Ib concernant le cadre financier inscrit au budget 2023

Art. 2 Conditions-cadres de l'utilisation des crédits
Annexe 2 (art. 2)

810 Office fédéral de l'environnement (OFEV)
A231.0322 Fonds multilatéraux pour l'environnement

Les moyens supplémentaires de 233 269 116 francs sont destinés aux fonds internationaux suivants : Least Developed Countries Fund (LDCF), Special Climate Change Fund (SCCF) et Global Environment Facility (GEF).

Développement

Actuellement, la Suisse contribue au financement international du climat à hauteur d'environ 450 millions de francs. Ce montant est insuffisant. Comme l'indique le Conseil fédéral dans le Message relatif à un crédit d'engagement pour l'environnement mondial 2023-2026, la demande de soutien dépasse les moyens disponibles dans les fonds internationaux. C'est pourquoi je dépose au nom du groupe des Vert.e.s deux propositions individuelles pour doubler cette contribution afin d'atteindre un milliard, réparti entre quatre fonds : le Green Climate Fund, GCF du DFAE, et les Least Developed Countries Fund (LDCF), Special Climate Change Fund (SCCF) et Global Environment Facility (GEF) liés au DETEC.

Notre pays est l'un des plus riches et des plus développés, ce qui engendre une consommation de ressources bien plus importantes que celle que le permet notre territoire. Les biens et services que nous consommons sont en très grande partie importés, ainsi nous délocalisons une grande partie des coûts externes liés à leur production. C'est particulièrement vrai pour les gaz à effet de serre : 2/3 des CO₂ sont produits hors de nos frontières. Ce qui est trop souvent oublié dans nos engagements climatiques. Lors de la Conférence des Nations Unies sur le climat qui s'est tenue à Cancún en 2010, les pays industrialisés ont convenu de soutenir collectivement des mesures de protection du climat mises en œuvre dans des pays en développement en versant annuellement à partir de 2020 un montant global de 100 milliards de dollars provenant de sources de financement publiques, privées et autres. Cette intention a été confirmée en 2015, lors de la Conférence de Paris sur le climat, puis la semaine passée en Egypte.

Les pays industrialisés sont donc appelés à définir eux-mêmes leur contribution équitable au financement international dans le domaine du climat. Pour qu'il soit juste et équitable, nous demandons aujourd'hui d'augmenter les montants proposés pour ces quatre fonds.